

CHARNIZAY

Bulletin Municipal – Année 2018

Site officiel de Charnizay
<https://www.charnizay37.fr/>



MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :

**Judi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00**

Tel : 02.47.94.53.02 Fax : 02.47.94.45.16
charnizaymairie@wanadoo.fr



AGENCE POSTALE

02.47.94.53.00

Ouverte au public

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
De 9h00 à 12h00**

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	3
VIE COMMUNALE	
- État civil	4
- Les séances du conseil municipal	5 à 14
VIE ASSOCIATIVE	
- Le Comité des fêtes	16 - 17
- Charnizay, son passé et la nouvelle France	18
- Le Comité des Laboureurs	19
- La Dynamique des Amis de Charnizay	20
- L'Association sportive	21
- La Pétanque charnizéenne	22
- L'Association omnisport, Le Club des retraités	23
- La Bibliothèque	24 - 25
- Le calendrier des fêtes	26
INFOS PRATIQUES	
- La Communauté de communes Loches Sud Touraine	28
- Le SIEL	29
- Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Touraine du Sud	30
- Mission locale	31 – 32
- Ouverture de points numériques en sous-préfecture	33
- AGEVIE	34
- AAPPMA « La truite de l'Aigronne »	35
- Maison des Services au Public	36 – 37
- La Croix Rouge	38 - 39

Mesdames, Messieurs,



2018 vient de s'éteindre et restera pour beaucoup, au niveau national, une année morose, faite de difficultés financières, de restrictions de dotations engendrées par l'Etat en vue de réduire la dette publique. Je constate que notre modèle social est en péril : les retraites, la sécurité social, l'éducation..., que notre modèle économique est en panne : une croissance stagnante, et un chômage toujours au plus haut depuis maintenant 40 ans.

Les collectivités sont paralysées par trop de contraintes (normes, réglementations, formalités...) décourageant les maires. 50 % d'entre nous ne se représenteront pas en 2020.

Malgré ce climat pesant, ne soyons pas défaitistes et regardons devant nous. Essayons d'améliorer les choses tous ensemble afin de retrouver un peu de sérénité.

Faisons le point sur notre commune en 2018 :

Notre église :

Suite aux dégâts causés par la tempête Ana en 2017, le pignon a été remis en état et une croix latine, absente depuis 60 ans, a été posée à son sommet. Je remercie les généreux donateurs pour cette réalisation.

La voirie :

Une partie de la route a été refaite entre « Les Cornetteries » et « Ste Julitte » ainsi que 2 grosses purges sur la route d'Obterre.

Vie économique :

Notre village a repris vie depuis la réouverture du Bar Restaurant « Le Gargantua » avec de nouveaux gérants : Anne-Sophie BANNIER et Romuald POTTIER depuis le mois de septembre.

L'installation d'un distributeur de pains sur la place de la mairie est un franc succès. Il est approvisionné tous les jours par la boulangerie Merle de Preuilly-sur-Claise.

Moins réjouissant, c'est avec regret que notre petit marché du mardi matin s'est éteint, faute de clientèle.

Vie associative :

Je remercie l'association « Charnizay son passé » pour la superbe exposition réalisée sur la 1^{ère} guerre mondiale à l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Je remercie également l'association « Sourire à la vie » pour leur représentation théâtrale donnée à nos aînés le 16 décembre dernier.

Merci aux organisateurs et exposants de « La journée des Artistes » qui s'est tenue le 10 juin dernier à la salle de spectacles et qui a attiré de nombreux visiteurs amateurs d'art. Une manifestation à renouveler cette année.

J'en profite pour remercier toutes les associations, leurs représentants, leurs bénévoles, désireux de garder le dynamisme dans notre commune.

Notre école :

Les effectifs de nos deux classes se maintiennent, ainsi qu'à Saint-Flovier. Pour le moment, pas d'inquiétude concernant notre RPI.

Etat civil :

Nous avons le regret d'annoncer 6 décès dont 3 hors commune. Mais la vie reprend le dessus avec 9 naissances en 2018. Nous sommes une des rares communes du secteur à se féliciter de cette progression.

Je souhaite la bienvenue aux 35 nouveaux arrivants. Que chacun trouve sa place et s'intègre au mieux au sein de notre commune.

Pour 2019 :

L'année a commencé par la démolition du Hangar devant la salle de spectacles.

Restons prudents au niveau de l'investissement, nos priorités sont la voirie et les bâtiments.

En ce qui concerne l'assainissement, la Communauté de communes Loches Sud Touraine a repris la gestion depuis le 1^{er} janvier 2019.

Le site officiel de la commune a été mis en ligne (www.charnizay37.fr), pour toute parution, adressez-vous à Séverine qui se charge de son actualisation.

Au nom du conseil municipal, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année 2019 pleine de santé, de prospérité, de respect et de solidarité.

Votre maire,
Serge GERVAIS

État civil 2018

Naissances

Maé COURLIVANT, le 11 février à Chambray-Lès-Tours,
Jean-Baptiste COURLIVANT et Élodie ALLARD
La Chaume du Puits

Louise GERVAIS, le 23 mars à Chambray-Lès-Tours,
Charles GERVAIS et Céline CHEVROL
16 rue du 11 novembre 1918

Martin BOUJU, le 26 mars à Chambray-Lès-Tours,
Benoît et Coralie BOUJU
4 bis St-Michel

Lilou BAUDRY, le 9 avril à Châtellerault,
Franck et Émilie BAUDRY
La Tanchonnerie

Jullian CADIEU, le 07 mai à Chambray-Lès-Tours,
Florent CADIEU et Pauline GABORIEAU
La Houssaye

Ellyne MEUNIER, le 14 août à Tours,
Thomas et Sabrina MEUNIER
2 rue du Bon Exemple

Constance PASQUIER, le 1^{er} décembre à Chambray-Lès-Tours,
Vincent et Claire PASQUIER
St-Michel

Émilien BOURDON, le 21 décembre à Châtellerault,
Marc-Antoine BOURDON et Carole SOULAS
Les Bénestières

Rose GABORIEAU, le 29 décembre à Châtellerault,
Thomas GABORIEAU et Élodie BEAUVAIS
2 Limeray



Mariages

Charles GERVAIS et Céline CHEVROL, le 2 juin
Blandine DUPORT et Florian TAILLANDIER, le 23 juin
Franck LONGIN et Sylvie JOUSSE, le 1^{er} septembre



Décès

Mme Huguette POUPINEAU, veuve BRAULT (90 ans),
le 28 mai à Châtillon/Indre,

Mme Simone BALLOT, veuve VÉRON (94 ans),
le 3 juillet à Charnizay,

Mme Solange MÉNAGER, veuve GAUTRON (83 ans),
le 31 juillet à Tours,

M. Gabriel BEAUVAIS (93 ans),
le 4 novembre à Châtillon/Indre,

M. Alain JOUBERT (77 ans),
le 16 décembre à Châtillon/Indre.



Conseil Municipal

Comptes rendus sommaires des séances

29 janvier 2018 (convocation le 24 janvier)

Le 29 janvier 2018 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charnizay dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Serge GERVAIS, Maire, conformément aux dispositions des articles L2121-7 à L2121-20 du Code Général des Collectivités L.

Présents :

Serge Gervais, Eliane Coulon, Kévin Coutant, Thomas Gaborieau, Denis Garnier, Gérard Guibert, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Denis Raguin, Valérie Robert

Excusées : Guylaine Caillet (pouvoir donné à Annette Julien), Francine Duport (pouvoir donné à Kévin Coutant).

Ordre du jour

- Approbation du PV du 19 décembre 2017 ;
- Salles communales : tarifs à compter du 1^{er} mars 2018 ;
- Proposition d'installer un distributeur automatique de pain ;
- Hangar : devis pour redresser et consolider ou démonter ;
- École : compte-rendu du conseil exceptionnel du 25 janvier ;
- Collège G. Defferre 2 demandes de subventions (séjour ski et Allemagne) ;
- Foire : ouverture du Bar (convention entre commune et comité des fêtes) ;
- Potentiel éolien sur le territoire de Charnizay : avis sur propositions d'études) ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 h 03 ;
- demande à l'assemblée délibérante, qui accepte, l'ajout à l'ordre du jour :
 - ☞ groupement de commande voirie : maîtrise d'œuvre ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

L'assemblée délibérante :

- unanime, approuve le PV du 19 décembre 2017 ;
- fixe comme suit les tarifs des locations des salles des fêtes et de spectacles :

	Salle des fêtes (cuisine comprise)				Salle de spectacles (cuisine comprise, sans vaisselle) Caution = 500 €			
	Forfait location « Jeunes » de Charnizay	Habitants de Charnizay	Associations de Charnizay	Personnes hors commune	Habitants de Charnizay	Associations de Charnizay	Personnes hors commune	
½ journée + ménage + chauffage	20 €	40 € 35 € 45 €	35 €	60 € 35 € 45 €		1 gratuit / an (location, ménage et chauffage)		
1 journée + ménage + chauffage	20 €	70 € 35 € 45 €	35 €	90 € 35 € 45 €	130 € 70 € 40 €		200 € 70 € 40 €	
WE + ménage + chauffage					220 € 70 € 70 €		300 € 70 € 70 €	
Vaisselle (pas de transfert SDF vers SSPECT)		0.20 € /pers.		0.35 € / pers.			120 € dès 2^{ème} utilisation (sans distinction de manifestation)	
Casse de vaisselle : verre, tasse, soucoupe assiette, saladier		1 €/unité 2 €/unité	1 €/unité 2 €/unité	1 €/unité 2 €/unité				
Vin d'honneur, belote					120 €			120 €
Réunion, AG - Ménage - Chauffage								70 € 70 €

- approuve à la majorité (13 POUR – 1 contre – 1 abstention) l'installation d'un distributeur automatique de pain en lieu et place de la cabine téléphonique ;
- décide à la majorité (13 POUR – 2 abstentions) le démontage du hangar (devant la salle de spectacles) ;
- prend acte de la décision des membres du conseil d'école extraordinaire, en date du 25 janvier, de suivre le souhait des municipalités du PRI pour le retour à la semaine des 4 jours à compter du 01/09/2018 ;
- alloue une subvention de 250 € au collège public de Preuilly/Claise (25 €/enfant de Charnizay participant au séjour au ski en Savoie ou au voyage en Allemagne) ;
- approuve la proposition d'ouvrir le bar-restaurant « Le Gargantua » les 10 et 11 mars prochains à l'occasion de la foire annuelle. Et c'est avec la Dynamique des Amis de Charnizay (association motos) que la municipalité signera la convention de mise à disposition gracieuse, des locaux ;
- prend connaissance et autorise le maire à signer, dans le cadre du groupement commande voirie, l'acte d'engagement « maîtrise d'œuvre » avec la société SOLOGNE INGENIERIE retenue par la CC Loches Sud Touraine ;
- décide de rester attentif aux différentes études qui seraient proposées quant au potentiel éolien sur le territoire de la commune ;
- aborde les questions diverses : le nettoyage du trottoir le long de la salle de spectacles « rue du stade », un chèque de 300 € de l'entreprise DEVILLIERS/Beaumont Village (somme attribuée par tirage au sort à la commune de Charnizay lors du congrès des maires 37).

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 22 heures.

06 mars 2018 (convocation le 1^{er} mars)

Le 06 mars 2018 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charnizay dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Serge GERVAIS, Maire, conformément aux dispositions des articles L2121-7 à L2121-20 du Code Général des Collectivités L.

Présents

Serge Gervais, Kévin Coutant, Thomas Gaborieau, Denis Garnier, Gérard Guibert, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Valérie Robert

Excusées : Guylaine Caillet (pouvoir donné à Annette Julien), Eliane Coulon, Francine Duport,

Catherine Müller (pouvoir donné à Thomas Gaborieau) Absent : Denis Raguin

Ordre du jour

- Approbation du PV du 29 janvier 2018 ;
- Vote des subventions 2018 ;
- École : devis « classe mobile » ;
- Rapport d'expertise sinistres église et hangar ;
- Renouvellement LTI (ligne de trésorerie) ;
- Orientations budgétaires ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 h 06 ;
- demande à l'assemblée délibérante, qui accepte, l'ajout à l'ordre du jour :
 - ☞ groupement de commande voirie 2018 : récapitulatif estimation ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. M. François Lacoffrette propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

L'assemblée délibérante :

- unanime, approuve le PV du 29 janvier 2018 ;
- vote les subventions 2018 ;
- porte son choix sur le devis TIC-Tours = 4040.04 € TTC, pour la classe mobile (6 PC) + 250 € HT/an (maintenance) ;
- entend le rapport d'expertise relatif au sinistre tempête du 11 décembre 2017 sur l'église et le hangar :
 - ☞ 11 847.12 € TTC, devis JOUBERT-COUTURIER-réparations pignon de l'église, franchise de 878.69 €,
 - ☞ 1 874.00 € TTC, devis VERON - couverture église,
 - ☞ 7 886.40 € TTC, devis VIOVI - démolition du hangar ;
- autorise le maire à demander le renouvellement de la Ligne de Trésorerie de 178 000 €, arrivant à échéance le 09 avril 2018, et à signer tout document inhérent ;
- s'interroge quant aux orientations budgétaires 2018 à la lecture de l'analyse financière présentée par le maire :
 - ☞ 2420 € d'excédent de fonctionnement 2018,
 - ☞ dégringolade des dotations de l'État depuis 2013 : moins 110 299 € (cumulé),
 - ☞ quelles solutions ?... réduire les dépenses, hausse des impôts locaux ?
 - ☞ remplacement du tracteur (*repris fin 2017 par le Garage JC DESMAY*) par un neuf (58 000 € TTC) ? ou mutualisation avec la CUMA (élagage = 37 €/h) ?
- prend connaissance de l'estimation des travaux de voirie établie par Sologne Ingénierie dans le cadre du groupement de commande : 33 100 € TTC, à comparer avec celle de VERNAT TP ;
- aborde les questions diverses :

- ☞ grande difficulté, voire impossibilité, pour le boulanger de St-Senoch de se faire livrer le distributeur automatique de pain pour son installation à Charnizay ;
- ☞ énergie éolienne : la société Soleil du Midi présentera au conseil municipal, le 28 mars prochain à 18 h 30 à la mairie, sa pré-étude effectuée sur le nord de la commune ;
- ☞ le problème récurrent des pigeons sur l'église ;
- ☞ également récurrente, malgré 3 relances téléphoniques, l'attente du remplacement des bacs à déchets ménagers à l'intersection dite des 4 routes (Azay/Charnizay - La Ribaloche/Obterre) ;
- ☞ rappel à M. BOISSIER – La Saulnerie – de baisser le niveau trop élevé de son plan d'eau ;
- ☞ interdire l'utilisation des installations sportives au stade Raymond Poulidor le 11 mars jour de la course cycliste.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 21 h 35.

11 avril 2018 (convocation le 06 avril)

Le 11 avril 2018 à 11 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charnizay dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Serge GERVAIS, Maire, conformément aux dispositions des articles L2121-7 à L2121-20 du Code Général des Collectivités L.

Présents

Serge Gervais, Guylaine Caillet, Éliane Coulon, Thomas Gaborieau, Denis Garnier, Gérard Guibert, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Denis Raguin

Excusés ayant donné pouvoir : Kévin Coutant (pouvoir donné à Denis Raguin),
Francine Duport (pouvoir donné à Serge Gervais)

Absente : Valérie Robert - Excusée : Catherine Müller

Ordre du jour

- Lecture et vote des Comptes Administratifs et de Gestion 2017 :
 - Assainissement,
 - Commune ;
- Vote des taux d'imposition 2018 des taxes directes locales ;
- Vote des Budgets 2018 :
 - Assainissement,
 - Commune ;
- Analyse financière présentée par le comptable public, Mme BAUDU.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 11 heures, en présence de Mme BAUDU, comptable public de la trésorerie de Ligueil ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Éliane Coulon propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré :

- à l'unanimité de ses membres présents, approuve tel que présenté le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2017 du budget annexe de l'assainissement :

Section de fonctionnement

Recettes = 57 002.06 € Dépenses = 23 961.87 €, soit un résultat excédentaire cumulé, sur l'exercice 2017, de 33 040.19 €

Section d'investissement

Recettes = 19 735.99 € Dépenses = 23 164.85 €, soit un résultat déficitaire, sur l'exercice 2017, de 3 428.86 €, soit un déficit cumulé de clôture, au 31.12.2017, de 32 649.88 € (-3 428.86 € - 29 221.02 € au 31.12.2016) ;

- à l'unanimité de ses membres présents, approuve tel que présenté le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2017 du budget principal de la commune :

Section de fonctionnement

Recettes = 493 208.18 € Dépenses = 490 787.96 €, soit un résultat excédentaire, sur l'exercice 2017 et cumulé de clôture, au 31.12.2017, de 2 420.22 €,

Section d'investissement

Recettes = 84 064.81 € Dépenses = 89 957.86 €, soit un résultat déficitaire, sur l'exercice 2017, de 5 893.05 €, soit un déficit cumulé de clôture, au 31.12.2017, de 93 866.74 € (- 5 893.05 € - 87 973.69 € au 31.12.2016) ;

- décide à l'unanimité de ses membres présents d'affecter, comme suit à la section d'investissement du Budget annexe 2018 : R 1068 / recettes d'investissement (affectation) = 32 649.88 € (de l'excédent cumulé : 33 040.19 € de la section de fonctionnement) ;

- vote le budget annexe 2018 s'équilibrant en dépenses et en recettes :
 - en section de fonctionnement, pour un montant de 40 505.00 €,
 - en section d'investissement, pour un montant de 59 420.88 € ;
- décide d'appliquer une augmentation de 1.5% aux taux d'imposition des trois taxes directes locales établies comme suit pour 2018 :
 - habitation = 13.23% (contre 13.03% en 2017),
 - foncier bâti = 18.41% (contre 18.14% en 2017),
 - foncier non bâti = 34.58% (contre 34.07% en 2017) ;
- dit que le budget principal 2018 est donc élaboré sur la base de cette augmentation, +2 813 € par rapport au produit fiscal initial attendu de 186 629 € (soit au total 189 442 €) ;
- décide à l'unanimité de ses membres présents d'affecter, comme suit à la section d'investissement du Budget principal 2018, la totalité de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement soit 2 420.22 €,
- vote à main levée (POUR = 9, CONTRE = 1, ABSTENTIONS = 3) le Budget principal 2018 s'équilibrant en dépenses et en recettes :
 - en section de fonctionnement, pour un montant de 508 055.00 €,
 - en section d'investissement, pour un montant de 202 135.74 € (le programme d'achat d'un tracteur ayant été retiré pour un montant de 35 000 €).

Le comptable public présente ensuite son analyse financière.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 12 h 30.

FONCTIONNEMENT 2017				INVESTISSEMENT 2017			
DÉPENSES = 490 787.96 €		RECETTES = 493 208.18 €		DÉPENSES = 89 957.86 €		RECETTES = 84 064.81 €	
résultat excédentaire sur l'exercice 2017 de 2 420.22 €				résultat déficitaire sur l'exercice 2017 de 5 893.05 €			
+ résultat excédentaire cumulé au 31.12.2016 de				+ résultat déficitaire cumulé au 31.12.2016 de 87 973.69 €			
				= déficit cumulé de clôture, au 31.12.2017, de 93 866.74 €			
FONCTIONNEMENT 2018				INVESTISSEMENT 2018			
DÉPENSES		RECETTES		DÉPENSES		Projets 2018	
				Prévu 2017	Réalisé	RAR 31.12.2017	
Charges générales	196 962.00	Résultat reporté		Caution	350.00		350.00
Charges de personnel	211 252.00	Aténuation de charges	20 070.00	Echéance Capital			24 350.00
		Remb. CNRACL	29 700.00				
Aténuation Produits	1 712.00	Produits	28 745.00	Déficit reporté			
Dotations amortis.	342.00	Impôts et taxes	231 442.00	Huisseries (logem.Poste + porte SDF)	6 000.00	7 468.71	93 866.74
		Dotations	148 398.00				
Charges courantes <i>(+ subv. à l'assainissement)</i>	44 275.00	Autres produits	27 000.00	Les Cingaudières	7 700.00	8 252.40	
				La Cornetterie	6 800.00	6 789.12	
				Rte Obterre	9 300.00	6 600.00	
				Ste-Julitte			39 720.00
Charges financières	20 850.00	Produits financiers		Panneaux	1 000.00		
				Tracteur			
Charges exception.	2 500.00	Produits exceptionnels	Groupama = 20 700.00	Maison de Maître (études)	3 900.00	3 483.00	
			Dons église = 2 000.00				
Sous-TOTAL	477 893.00	TOTAL	508 055.00	(tempête) Hangar + pignon	21 700.00		8 000.00
Dépenses imprévues <i>Subv. à l'assainissement</i>	9 014.69			Eglise (toiture) + répar tempête	5 820.00		5 820.00 + 1 874.00
				Eglise (pignon + croix)			11 850.00 + 2 050.00
Virement à investissement	21 147.31			Chaudière mairie	3 200.00	3 177.60	
		508 055.00 - 477 893.00 - 9 014.69 = 21 147.31		SIEIL - Eclairage public	1 260.00	1 254.60	
				SIEIL - Borne charge électrique			2 100.00
TOTAL	508 055.00			Tables (15)	1 150.00	1 136.70	
				Nettoyeur thermique - Pt matériel	1 600.00		1 000.00
				Informatique mairie	5 000.00	2 170.80	3 000.00
				Tableaux numériques	1 475.00		1 475.00
				Ecole mobile	5 000.00		5 000.00
				Maîtrise d'ouvrage voirie			1 680.00
				Total (dépenses)			118 566.74 + 118 569.00 = 202 135.74
RECETTES							
				Excédent reporté			2 420.22
				Affectation du résultat			
				Caution	350.00	250.00	350.00
				Dotation amortissement			342.00
				Concours SIEIL véhic.élect.	3 500.00		3 500.00
				FCTVA 2017			9 000.00
				FCTVA 2016	30 620.00		30 620.00
				Classe mobile (50%)	2 500.00		2 500.00
				DETR	11 220.00	7 283.00	1 095.00
				DFSR 2017 (voirie)	6 836.00	6 836.00	6 836.00
				Produits cessions (vente La Poste)			40 000.00
				DFSR 2017 (hangar)	5 414.00		5 414.00
				Véhicule électrique	9 116.00	9 115.21	
				Concours SIEIL éclairage public	850.00		850.00
				Emprunt (tracteur)			
				Virement du fonctionnement	6 515.09		18 334.31
				Total (recettes)			77 282.53 = 121 261.53
				Emprunt d'équilibre			+ 80 874.21

15 mai 2018 (convocation le 09 mai)

Le 15 mai 2018 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charnizay dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Serge GERVAIS, Maire, conformément aux dispositions des articles L2121-7 à L2121-20 du Code Général des Collectivités L.

Présents :

Serge Gervais, Éliane Coulon, Kévin Coutant, Francine Duport, Thomas Gaborieau, Denis Garnier, Gérard Guibert, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Catherine Müller, Valérie Robert

Excusée ayant donné pouvoir : Guylaine Caillet (pouvoir donné à Annette Julien)

Excusé : Denis Raguin

Ordre du jour

- Approbation des PV des 06 mars et 11 avril 2018 ;
- Le Gargantua : bar-restaurant et son logement ;
- Église : devis nettoyage façade et contrefort, devis croix latine ;
- Énergie éolienne : délibération «étude de faisabilité» ;
- Animaux errants : proposition de convention avec «Fourrière 37» ;
- École maternelle : remplacement du visiophone et de la vitrine d'affichage suite dégradations ;
- Cantine : annulation de factures ;
- Salle de spectacles : mise à disposition (gracieuse ou onéreuse) pour l'exposition 1914-1918 ;
- Charnizay infos : maintien ou pas de la publication ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 heures 32 ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

Les membres présents, après en avoir délibéré :

- unanimes, approuvent les PV des séances des 6 mars et 11 avril 2018 ;
- ne donnent pas de suite favorable à la demande de location anticipée du logement, dit du Bar-Restaurant Le Gargantua, par le couple candidat à la reprise de l'activité de l'établissement, à ce jour encore incertaine faute d'accord bancaire ;
- valident le devis des Ets JOUBERT-COUTURIER, 2035.44 € pour la fabrication et la pose, en haut de la façade sud de l'église, d'une croix latine financée en partie par des dons de paroissiens s'élevant à ce jour à 1070 €.
Ils sont informés que complémentaiement aux travaux de reprise en maçonnerie pierre de taille du pignon sud de l'église (12 922.08 € pris en charge par l'assurance) l'entreprise a effectué le nettoyage des moulures en Tuffeau (1283.58 €) ;
- par vote à main levée (13 POUR 1 CONTRE) émettent un avis favorable de principe au projet d'implantation possible d'un parc éolien au Nord du territoire communal et autorisent la société SMD à engager les études de faisabilité. La société WINDFEES, quant à elle, s'intéresse au secteur Sud de la commune ;
- refusent le contrat de récupération d'animaux errants proposé par la société FOURRIÈRE ANIMALE 37 au vu du coût : entre 230 et 250 €/animal à la charge de la commune si le propriétaire est introuvable ;
- prennent acte du remplacement, à l'école, du visiophone (255.60 €) et de la vitrine d'affichage (480 €) endommagés par deux enfants dont les parents respectifs sont informés qu'ils paieront 367.80 € ;
- prennent acte de l'annulation de factures périscolaires 2016-2017 d'une même famille, précédemment domiciliée à Charnizay, pour le montant de 1006.34 €, suite à l'effacement des dettes prononcé par ordonnance du tribunal le 27 février 2018 ;
- décident la mise à disposition gracieuse de la salle de spectacles, du 8 au 12 novembre 2018, pour l'exposition organisée par l'association « Charnizay, son passé et la Nouvelle France » en commémoration de la guerre 14/18 qui aura pour titre : « La Carte Postale, trait d'humanité entre le Poilu et sa famille » ;
- décident, par souci d'économie, de réduire l'impression du « Charnizay infos » ;
- abordent les questions diverses : le rappel de l'entretien des espaces verts du lotissement, la fissure du ciment du transformateur, l'installation de lumière à l'extérieur des sanitaires du chapiteau, une première distribution de sacs jaunes les 25 et 26 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 22 h 23.

26 juin 2018 (convocation le 21 juin)

Le 26 juin 2018 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charnizay dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Serge GERVAIS, Maire, conformément aux dispositions des articles L2121-7 à L2121-20 du Code Général des Collectivités L.

Présents :

Serge Gervais, Guylaine Caillet, Éliane Coulon, Kévin Coutant, Denis Garnier, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Catherine Müller, Denis Raguin, Valérie Robert

Excusé ayant donné pouvoir : Thomas Gaborieau (pouvoir donné à Catherine Müller)

Excusés : Francine Duport, Gérard Guibert

Ordre du jour

- Approbation du PV de séance du 15 mai 2018 ;
- Voirie : point sur le groupement de commande ;
- La Claise et ses affluents : avis sur dossier d'enquête publique (*mail du 26 mai 2018*) ;
- Demande d'acquisition d'un terrain à construire ;
- Lieu-dit La Blinière : 2 demandes d'acquisition (CR n°65 et antenne VC n°3) ;
- École : compte-rendu du dernier conseil le 21 juin, renouvellement de l'aide ATSEM et intervention musicale de M. David ROY à compter de septembre 2018 ;
- Cantine et garderie : tarifs à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
- Courrier de Mme Laurence BERGE (Pigouet) ;
- Bibliothèque : renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 heures 30 ;
- demande à l'assemblée délibérante, qui accepte, l'ajout à l'ordre du jour :
 - ☞ modification de la liste des adhérents au SIEIL ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

Les membres présents, après en avoir délibéré :

- approuvent unanimes le PV de séance du 15 mai 2018 ;
- sont informés que, dans le cadre du groupement de commandes, la commission « marchés publics » de la CC Loches Sud Touraine a attribué les deux marchés à l'entreprise VERNAT TP de Ligueil pour le montant total HT de 1 440 513.61 €, se décomposant ainsi :
 - ☞ lot n° 1 – secteur Nord-Ouest = 639 332.88 € HT
 - ☞ lot n° 2 – secteur Sud-Est = 801 180.73 € HT
 - ❖ dont commune de Charnizay = 28 362.80 € HT, 34 035.36 € TTC ;
- émettent un avis favorable à la demande d'adhésion au SIEIL de la CC de Touraine Vallée de l'Indre pour la compétence « éclairage public » sans modification des statuts ;
- n'émettent aucune objection sur le dossier relatif aux travaux de restauration et d'entretien de La Claise et de ses affluents soumis à enquête publique du 14 mai au 15 juin 2018 dont le registre est resté vierge de toute observation ;
- décident de lancer les démarches administratives quant à la faisabilité d'étendre le lotissement sur la parcelle cadastrée AC n° 2 ;
- acceptent les ventes par actes administratifs, au prix de 0.30 €/m² :
 - ☞ après déclassement et enquête publique, de l'antenne de la VC n° 3 (dite de Charnizay à Châtillon/Indre) au lieu-dit La Blinière, voie d'accès à la propriété de la SCI Bardon (précédemment occupée par la famille Abraham) ;
 - ☞ du CR n° 65 (dit du Marchais des Forges), également soumis à enquête publique, dont MM Bardon sont propriétaires exploitants de part et d'autre ;
- entendent le compte-rendu du dernier conseil d'école en date du 21 juin :
 - ☞ 73 élèves inscrits pour l'année scolaire 2018-2019 sur le RPI Charnizay/St-Flovier,
 - ☞ le retour officiel à la semaine des 4 jours,
 - ☞ l'avancement à 8 h 50 le début des cours à l'école maternelle,
 - ☞ le départ à 8 h 20 du car scolaire à destination de St-Flovier ;
- émettent un avis favorable aux demandes de la directrice d'école :
 - ☞ le maintien de l'aide ATSEM, en la personne de Mme Laurence Berge, lundi, mardi, jeudi et vendredi matin à compter de la rentrée de septembre prochain,
 - ☞ le renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel de la ville de Descartes, à savoir M. David Roy, pour 1 h/semaine d'enseignement artistique « musique-chant » pour l'année scolaire 2018-2019 ;
- prennent acte que le transport scolaire, compétence de la Région Centre depuis le 1^{er} septembre 2017, est gratuit moyennant le paiement de frais de gestion annuels de 25 €/enfant plafonnés à 50 € pour 2 enfants et plus ;
- votent les tarifs suivants, applicables à compter du 1^{er} septembre 2018 :

Cantine/jour		Garderie/enfant/jour	
Repas enfant	Repas adulte	Matin ou soir	Matin et soir
3.55 €	6.50 €	1.90 €	3.00 €
		de 7 h 30 à 8 h 50 et / ou de 16 h 20 à 18 h 00	

- entendent lecture de la lettre de candidature spontanée de Mme Laurence BERGE au poste d'ATSEM, titulaire du concours depuis le 20 décembre 2017, mais ne peuvent y émettre un avis favorable en ce sens que :
 - ☞ le poste est déjà pourvu depuis le 12 mars 2012,
 - ☞ l'éventuelle création d'un second poste d'ATSEM n'est pas justifiée (baisse des effectifs) d'une part et impossible financièrement, d'autre part ;
- valident la proposition de renouvellement de la convention de partenariat, avec le Conseil Départemental, pour le développement de la lecture publique (bibliothèque municipale) ;
- aborde les questions diverses : le projet reporté d'implantation d'un distributeur de pain, confection et pose de panneaux indicateurs « salle de spectacles ».

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 22 h 10.

25 septembre 2018 (convocation le 20 septembre)

Le 25 septembre 2018 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charnizay dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Serge GERVAIS, Maire, conformément aux dispositions des articles L2121-7 à L2121-20 du Code Général des Collectivités L.

Présents :

Serge Gervais, Guylaine Caillet, Éliane Coulon, Kévin Coutant, Francine Duport, Thomas Gaborieau, Denis Garnier, Gérard Guibert, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Catherine Müller, Denis Raguin, Valérie Robert

Ordre du jour

- Approbation du PV du 26 juin 2018 ;
- CC Loches Sud Touraine : notification rapport CLECT ;
- Assainissement : produits irrécouvrables ;
- Renouvellement « Ligne de trésorerie » : 4 établissements contactés ;
- Devis réparations tracteur ;
- Chapiteau : facture « entretien parquet » payée par le comité des fêtes ;
- Entretien des chemins ruraux : devis d'élagage ;
- Nuisances sonores (chapiteau et salle de spectacles) : devis étude d'impact ;
- Orgue de l'église : renouvellement du contrat d'entretien ;
- Logement communal 2 rue du Bon Exemple : congé des locataires ;
- Convention avec l'Etat pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité : autorisation de signature ;
- Biens présumés vacants et sans maître susceptibles d'être transférés dans le domaine communal ;
- Dissolution au 31.12.2018 de l'Association Foncière de Remembrement ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 heures 30 ;
- demande à l'assemblée délibérante, qui accepte, l'ajout à l'ordre du jour :
 - ☞ contrat de location Rex Rotary,
 - ☞ devis DESMÉE (douches stade) ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Éliane Coulon propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

Les membres présents, après en avoir délibéré :

- approuvent unanimes le PV de séance du 26 juin 2018 ;
- valident le rapport de la CLECT tel que présenté à savoir : charges transférées au 1^{er} janvier 2018 validé par la commission locale CC Loches Sud Touraine le 29 mai 2018 ;
- rejettent à la majorité (8 CONTRE 7 POUR) la demande d'admissions en non-valeur pour 2 800.58 € de produits irrécouvrables (impayés) sur le budget annexe de l'assainissement ;
- autorisent le maire à signer le contrat de renouvellement de la ligne de trésorerie de 178 000 € auprès du Crédit Agricole, seul établissement bancaire ayant répondu à la consultation ;
- sont informés de la remise en état de l'embrayage d'avancement du tracteur ERGOS90 (3352.39 € TTC) ;
- allouent, au comité des fêtes, une subvention exceptionnelle de 297.12 € en compensation de frais (chapiteau) pris en charge en lieu et place de la commune ;
- ne donnent pas suite au devis d'élagage établi au nom de la commune, demandé à l'initiative d'un élu sans en avoir eu la mission ;
- ne donnent pas suite, dans l'immédiat, au devis d'étude acoustique (3 120 € TTC) du chapiteau et de la salle de spectacles obligatoire avant la pose d'un limiteur de décibels... préférant, dans un premier temps, l'information et la communication sur les nuisances sonores auprès des utilisateurs des lieux ;
- acceptent la continuité du contrat d'entretien de l'orgue de l'église avec le successeur de M. MOUNIER bientôt retraité ;

- prennent acte du départ le 13 octobre prochain des locataires du logement communal, dit de l'ancien bureau de poste, au motif que les lieux (*également occupés par 1 chat et 2 chiens*) sont infestés de puces de parquet malgré les traitements effectués à leur charge. Le dernier loyer ne sera pas mis en recouvrement ;
- autorisent le maire à signer la convention avec l'Etat pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité ;
- prennent acte des biens présumés vacants et sans maître, susceptibles de faire l'objet d'un transfert dans le domaine communal ;
- sont informés de l'économie de 3028 €/an sur le contrat de location Rex Rotary en ne gardant qu'un seul copieur commun à l'agence postale et au secrétariat de mairie ;
- valident le devis d'installation (1 488 € TTC/DESMÉE) de 4 douches supplémentaires dans les sanitaires du stade ;
- abordent les questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 22 h 13.

20 novembre 2018 (convocation le 15 novembre)

Le 20 novembre 2018 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charnizay dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Serge GERVAIS, Maire, conformément aux dispositions des articles L2121-7 à L2121-20 du Code Général des Collectivités L.

Présents :

Serge Gervais, Guylaine Caillet, Éliane Coulon, Denis Garnier, Gérard Guibert, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Catherine Müller, Denis Raguin,

Excusés ayant donné pouvoir : Thomas Gaborieau (pouvoir à Catherine Müller),

Valérie Robert (pouvoir à Guylaine Caillet)

Excusée : Francine Duport – Absent : Kévin Coutant

Ordre du jour

- Approbation du PV du 25 septembre 2018 ;
- CC Loches Sud Touraine : nouveaux statuts à compter du 1^{er} janvier 2019 (mail du 27.09.2018) ;
- Voirie 2019 : proposition de renouvellement du groupement de commandes ;
- Stade : devis remplacement porte et installation caméra ;
- Salle de spectacles : devis mobilier complémentaire cuisine ;
- École : devis projet « cirque » ;
- Bibliothèque : devis logiciel « gestion informatisée » des livres, formation et maintenance ;
- Produits irrécouvrables (admission en non-valeurs) ;
- Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor Public ;
- Logement communal 2 rue du Bon Exemple : point sur le départ des locataires, demande de remboursement ;
- Devis : feux d'artifice 2019, impression et reliure du bulletin municipal 2018 ;
- Réforme de la gestion des listes électorales (**Répertoire Electoral Unique**) : commission de contrôle composée de conseillères/ers municipales/aux ;
- **Règlement Général sur la Protection des Données** : proposition de convention de la CC Loches Sud Touraine ;
- Mouvements de terrain dus à la sécheresse : demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ;
- Eau potable : **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service** 2017 transmis par mail le 04.10.2018 ;
- Énergies renouvelables : contact Eurocape ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 heures 30 ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité ;
- informe l'assemblée que le PV de séance du 25 septembre 2018 n'étant pas terminé, son approbation est reportée.

Les membres présents, après en avoir délibéré :

- approuvent les évolutions statutaires de la CC Loches Sud Touraine à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- ne renouvellent pas pour 2019 l'adhésion de la commune au groupement de commandes « voirie » ;
- valident les devis LABRACHERIE/St-Flovier, 1431 € TTC, concernant le remplacement d'une porte des vestiaires du Stade, et CADIEU/Charnizay, 306 € TTC, quant à l'installation d'une caméra sur site également ;
- ne donnent pas suite, dans l'immédiat, aux devis Comptoir de Bretagne, concernant une table inox sur mesure pour poser le four vapeur et une armoire de rangement pour racks et verres actuellement entreposés (provisoirement depuis 6 ans) dans le local technique, établis respectivement à 626.40 € TTC et 1596 € TTC. Il est judicieusement proposé que ces verres soient rangés derrière le bar, à proximité de la cuisine ;

- acceptent la participation financière de la commune à hauteur de 850 € (16 enfants de Charnizay) au projet « cirque » de l'école maternelle, s'élevant à 5000 €, consistant en un stage de 3 semaines et la production d'un spectacle de cirque en fin d'année, financé par les 2 municipalités du RPI Charnizay/St-Flavier, la coopérative scolaire et l'APE. Ils sont informés du « Plan mercredi » et le projet d'accueil des enfants certains mercredis en lien avec le centre de loisirs de Preully/Claise en phase de réflexion à St-Flavier ;
- émettent un avis favorable à l'acquisition d'un logiciel de gestion informatisée des livres de la bibliothèque municipale (180 €/formation, 160 €/maintenance, 167 €/scannette, 50 €/codes barre) ;
- reviennent sur leur décision du 25 septembre et acceptent finalement la demande d'admissions en non-valeur du comptable public s'élevant à 2 800.58 € de produits irrécouvrables (impayés) sur le budget annexe de l'assainissement, s'agissant d'un apurement comptable qui ne fait pas obstacle à l'exercice des poursuites : les titres émis gardent leur caractère exécutoire et l'action en recouvrement demeure possible dès qu'il apparaît que le débiteur revient à « meilleure fortune » ;
- émettent un avis favorable au mandatement de l'indemnité de conseil 2018 (399.32 €) en faveur du comptable public de la trésorerie de Ligueil ;
- ne donnent pas de suite favorable à la demande des locataires du logement communal de l'ancien bureau de poste, de leur rembourser la somme de 85.53 € TTC (ensemble siphon, mitigeur et tête de robinet), au motif qu'ils n'ont pas eu à payer le loyer d'octobre ;
- valident les devis de la Sté SEDI : feux d'artifice 2019 = 1500 € TTC, impression, reliure de 300 exemplaires du bulletin municipal 2018 = 550.20 € TTC ;
- prennent acte, dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales et du Répertoire Electoral Unique, de la mise en place d'une commission de contrôle composée, pour les communes de moins de 1000 habitants, de :
 - ☞ 1 conseiller(ère) municipal(e), en la personne de François LACOFFRETTE, désigné en séance,
 - ☞ 1 délégué(e) de l'administration désigné(e) par la préfète,
 - ☞ 1 délégué(e) désigné par le président du Tribunal de Grande Instance ;
- valident la création d'un service commun RGPD, entre la CC Loches Sud Touraine et les communes qui le souhaitent, pour assurer la nouvelle mission concernant le Règlement Général de Protection des Données obligatoire pour toutes les collectivités depuis le 25 mai 2018.

L'assemblée délibérante :

- prend acte du dépôt en mairie de plusieurs demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle concernant les mouvements de terrain constatés, dus à la sécheresse, et les fissures apparues sur les maisons d'habitation. Un communiqué sera largement diffusé à la population ;
- confirme avoir bien eu connaissance, par mail le 04 octobre dernier, du RPQS 2017 de l'eau potable ;
- est informée que EUROCAPE (éoliennes 86) propose une rencontre en mairie le 10 décembre à 18 h ;
- aborde les questions diverses : pas d'achat de nouvelles décorations de Noël, le démontage du pignon de la longère (près de la salle de spectacles) effectué à moindre coup par les agents techniques aidés d'élus, solliciter Le Gargantua pour le repas de Noël des aînés, les problèmes d'acheminement des factures de cantine.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 21 h 51.

18 décembre 2018 (convocation le 13 décembre)

Le 18 décembre 2018 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charnizay dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Serge GERVAIS, Maire, conformément aux dispositions des articles L2121-7 à L2121-20 du Code Général des Collectivités L.

Présents :

Serge Gervais, Thomas Gaborieau, Denis Garnier, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Catherine Müller, Denis Raguin, Valérie Robert

Excusée ayant donné pouvoir : Guylaine Caillet (pouvoir donné à Valérie Robert)

Excusés : Éliane Coulon, Kévin Coutant, Francine Duport, Gérard Guibert

Ordre du jour

- Approbation du PV des 25 septembre et 20 novembre 2018 ;
- CC Loches Sud Touraine : délibération et convention « compétence assainissement » ;
- Satese 37 : nouveaux statuts à compter du 1^{er} janvier 2019 (mail du 13/12/2018) ;
- Supplément Familial de Traitement ;
- Médecine du Travail ;
- Recouvrement des participations financières de la commune de St-Flavier ;
- Rpas de Noël des aînés : confirmation du prix du repas, du colis, subvention à l'association « Sourire à la Vie » (animation) ;
- La Répét d'Abilly : proposition de prestation « théâtre » le 6 avril 2019 ;
- Logement communal derrière la mairie : congé du locataire, M. André BEAUVAIS ;
- Éclairage public : proposition de nouveaux horaires ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 heures 30 ;
- demande à l'assemblée délibérante, qui accepte, l'ajout à l'ordre du jour :

- ☞ défibrillateur ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Catherine Müller propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

Les membres présents, après en avoir délibéré :

- valident, unanimes, les procès-verbaux des séances des 25 septembre et 20 novembre 2018 ;
- approuvent le procès-verbal de mise à disposition des biens du service assainissement à signer avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine à compter du 1^{er} janvier 2019 conformément aux articles L. 1321-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- approuvent la clôture du budget annexe assainissement au 1^{er} janvier 2019 ;
- acceptent que les excédents ou déficits, tant en fonctionnement qu'en investissement, du budget assainissement de la commune, arrêtés au 31/12/2018 soient transférés en intégralité, ainsi que la trésorerie afférente à ces résultats, au budget assainissement de la Communauté de communes. Ces opérations seront retracées dans le budget assainissement de la Communauté de communes au cours de l'exercice 2019 ;
- disent que le transfert du service assainissement de la commune à la Communauté de communes n'engendrera pas de transfert de personnel ;
- approuvent la convention de prestation de services à signer avec la Communauté de communes pour l'entretien des réseaux et équipements liés à la compétence assainissement collectif au titre de l'année 2019, conformément aux articles L. 5214-16-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- autorisent le maire à signer le procès-verbal de mise à disposition et la convention de prestation de services avec la Communauté de communes et à effectuer toutes les écritures comptables nécessaires à ce dossier.
- émettent un avis favorable sur les modifications statutaires à compter du 1^{er} janvier 2019 adoptées par le Comité Syndical du SATESE 37, le 3 décembre 2018 ;
- décident de laisser acquis, aux deux agents à temps non complets, le SFT versé non proratisé en fonction du nombre d'heures du service fait... étant avéré le dysfonctionnement clairement identifié d'une rubrique du logiciel « paye » ;
- valident l'adhésion de la commune au centre de gestion en ce qui concerne la médecine du travail : 75 € TTC/agent contre 132 € auprès de APST37 ;
- prennent acte de la participation financière de la commune de St-Flovier s'élevant à 16 355.02 € au titre de l'année scolaire écoulée 2017-2018 (aide Atsem, ATSEM, intervenant musical) ;
- entérinent les propositions de la commission « CCAS-séniors » réunie le 1^{er} décembre dernier :
 - ☞ 25 €/personne, le repas de Noël offert par la municipalité aux habitants de 70 ans et plus,
 - ☞ 10 € maxi/boîte de chocolats offerte aux absents à partir de 80 ans,
 et votent une subvention de 250 € en faveur de l'association « Sourire à la Vie » fidèle animatrice de la traditionnelle journée festive de décembre des aînés ;
- acceptent, pour 370 €, la proposition de la troupe de théâtre « La Répét' » d'Abilly d'une représentation à la salle de spectacles, le 6 avril 2019 et fixent le prix d'entrée à 8 €/personne ;
- sont informés du congé, au 31 décembre prochain, du locataire du logement communal situé derrière la mairie. Habitation qui pourrait être de nouveau mise à disposition moyennant le loyer mensuel de 150 € (comprises eau et électricité), assainissement en sus ;
- fixent, comme suit, les nouveaux horaires de l'éclairage public : extinction de 22 h à 6 h 30 ;
- sont informés qu'un drame a été évité de justesse alors que le défibrillateur, pourtant doté d'une batterie neuve depuis le 18 février 2018 n'a pas fonctionné le 16 décembre dernier lors de l'accident cardiaque qui s'est produit à la salle de spectacles. Acheté en 2010, l'appareil aurait dû être rappelé en septembre 2013 pour dysfonctionnement avéré et remplacé gracieusement... des démarches, auprès du fabricant en Irlande du Nord, sont actuellement en cours ;
- entendent le compte-rendu des déplacements de la commission voirie et abordent les questions diverses : les chiens errants, le stationnement devant la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 22 h 22.

VIE ASSOCIATIVE



Comité des fêtes

Encore une année passée très vite, trop vite à mon goût !!!

Tout d'abord je tiens à remercier toute l'équipe des bénévoles qui a répondu présente pour nos manifestations.

À commencer par la foire du mois de Mars, qui a débuté hélas par le mauvais temps très matinal dissuadant les brocanteurs, habituellement plus nombreux, à venir exposer.

La radio Graffric, venue animer cette journée, a quant à elle permis une petite dynamique dans les rues de Charnizay.



L'après-midi le traditionnel carnaval des enfants a eu le mérite d'apporter la joie de vivre dans le cœur de chacun d'entre nous.



Quant aux rousseroles, elles n'ont plus à faire leurs preuves, c'est toujours un vrai délice !



La course cycliste est toujours aussi attrayante, sur un circuit difficile qui apparemment n'est pas s'en déplaire à nos sportifs et aux spectateurs toujours aussi nombreux.

Également un grand merci à la DAC qui a tenu avec succès, sourire, et envie le restaurant du bourg et a ainsi assuré le service des samedi et dimanche midi avec une tartiflette et un couscous qui ont régalés habitants et visiteurs qui le souhaitaient !!!



La fête du 13 juillet a permis de se retrouver autour d'un repas champêtre en attendant le feu d'artifice et ensuite finir la soirée sous le chapiteau en musique.

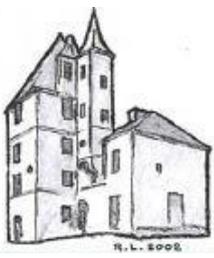
La traditionnelle entrecôte du 14 août a rassemblé environ 300 personnes, une belle soirée dansante ouverte aux petits et grands !!

Enfin, la saison s'est achevée pour le comité des fêtes avec la venue du Père Noël distribuant ses bonbons aux enfants et donnant l'occasion aux grands de boire du bon vin chaud et de déguster les fameux marrons grillés au feu de bois.



Il ne me reste plus qu'à vous remercier au nom de toute l'équipe du comité des fêtes, et vous souhaiter une très belle année. Soyez heureux et prenez soin de vous et vos proches ...

Yoann CHAMPION



CHARNIZAY, SON PASSÉ ET LA NOUVELLE-FRANCE

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Siège social : Mairie - 37290

Chères Charnizéennes, chers Charnizéens et Chers adhérents,
L'année 2018 est passée à une vitesse vertigineuse....

Au mois de mars, Il y a eu ce moment important dans la vie d'une association qu'est l'Assemblée Générale suivie de la conférence consacrée à l'habitat en Sud Touraine.



Les adhérents durant l'Assemblée Générale



Deux des conférenciers dont Gilles Bonin... originaire de Charnizay

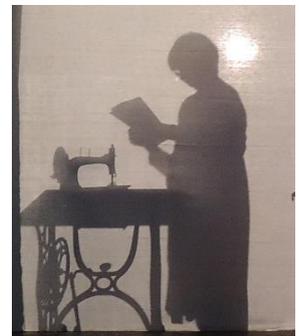
Au mois de juin, la sortie s'est déroulée à Saint Genou dans l'Indre. Après les visites de l'Abbatiale et du Musée de la Porcelaine, la photo des voyageurs au pied de la Lanterne des morts.



Au mois de novembre, l'exposition à laquelle nous avons travaillé toute l'année. Trois cents personnes nous ont fait le plaisir de venir la découvrir. **Merci de votre confiance et de votre fidélité !**



Les visiteurs devant les citations et décorations



Lecture des cartes : Constant Métivier au front et Marie-Louise, son épouse avec sa machine à coudre

Nous vous souhaitons une **Heureuse Année 2019 !** Notez dès maintenant notre Assemblée Générale **Samedi 2 mars 2019 à 14h30 à la salle de spectacles pour de nouvelles découvertes !**

Le Conseil d'Administration de l'Association « Charnizay, son passé et la Nouvelle-France »

charnizaysonpasse@yahoo.fr adresse : Mairie 37290 Charnizay

COMITE DES LABOUREURS

↳ Concours de Belote

Cette année plus de 70 équipes se sont affrontées. Ce concours s'est très bien déroulé grâce à quelques membres de l'association qui ont pu se rendre disponibles en milieu de semaine. Merci à eux.



↳ Samedi 1 septembre 2018 : Concours de Labour

Le concours de labours de Charnizay s'est déroulé le samedi 1 septembre 2018 route d'Obterre dans une parcelle appartenant à M. et Mme Ménager Eric que je remercie, car il est, et sera de plus en plus difficile de trouver des parcelles pour pouvoir assurer cette manifestation.

Il y avait trois catégories de labour dans ce concours : les motoculteurs (avec 4 participants), le labour en planche (avec 2 participants) et le labour à plat (avec 11 participants).

Je tiens à remercier les 3 jurys et tous les concurrents car sans eux il n'y aurait pas de concours.

CLASSEMENT :

Catégorie Motoculteur

1er M. Villeret Dominique 63,5 Pts
2ème M. Raguin Gérard 56 Pts
3ème M. Biard Christophe 55 Pts

Catégorie Labour en planche

1er M. Bardon Bernard 45 Pts
2ème M. Deniot Jean-François 34,5 Pts

Catégorie Labour à plat

1er M. Martin Alain 71,50 Pts
2ème M. Pichard Aurélien 68 Pts
3ème M. Morève Antoine 68 Pts

Vers 20h00 a eu lieu, sous le chapiteau, la remise des prix. Comme tous les ans, beaucoup de lots ont été donnés aux concurrents, merci à tous les sponsors.

Pour clôturer cette journée, un moules-frites a été servi à 190 personnes suivi par une soirée dansante. Là encore je remercie les équipes du midi et du soir qui se sont démenées pour assurer cette manifestation.

↳ Samedi 17 novembre 2018 : Banquet des Laboureurs

Pour la première fois cette année, étant donné qu'il n'y avait pas de président d'honneur, le bureau avait pris l'option d'envoyer des flyers par la poste à tous les habitants de la commune afin qu'ils puissent s'inscrire au banquet.

Au vu de ce nouveau moyen de communication, 70 personnes se sont inscrites (en les remerciant de leur fidélité).

Le vin d'honneur offert par la commune a été servi à la Salle des fêtes suivi du repas.

Encore merci à tous les bénévoles de l'association des laboureurs de Charnizay.

Francis Guillot,
Le Président.

Dates à retenir en 2019 :

- Concours de Labours le 07/09/2019
- Banquet des laboureurs le 16/11/2019

**17-18
AOUT
2018**



Team DAC
CHARNIZAY

Cette 23 ème édition a été digne des 22 précédentes, merci à tous les membres de la DAC, à tous ceux qui nous aident, à tous les propriétaires, à la municipalité et merci aussi à ceux que cela dérange mais qui font avec ... Une manifestation réussie c'est quand les participants ont le même sourire que les organisateurs ...

Jean-B et toute l'équipe de la DAC



A.S CHARNIZAY – SAINT FLOVIER

Cette année encore et pour notre plus grand plaisir, notre club compte deux équipes séniors.

Une nouveauté cependant, car après 4 longues années d'attente notre équipe première est enfin montée en 3ème division de championnat départemental. Une récompense bien méritée pour l'ensemble des joueurs et de l'équipe dirigeante.

Et pour clôturer cette belle saison 2017/2018 l'équipe a été récompensée par le District et le Crédit Agricole, en effet celle-ci termine première départemental du « Mozaic Foot Challenge » d'Indre et Loire en catégorie séniors masculins pour la saison 2017/2018 (récompense de l'équipe la plus offensive dans le respect des règles du fair-play). Remise qui a eu lieu le 12 Novembre dernier à Notre Dame D'Oé en présence de Rémy VERCOURTRE l'ancien gardien de Lyon. À la trêve, l'équipe est 2ème du classement.



N'oublions pas l'équipe 2 qui évolue toujours en 5ème division, mais cette année suite à une entente avec le club de Fléré-La-Rivière, un grand renfort de joueurs est arrivé pour le plus grand plaisir du club. Les résultats n'en sont que plus encourageants pour l'équipe qui est 5ème du classement à la trêve. Nous avons toujours nos jeunes de U7 à U18 en entente avec Yzeures / Preuilley.

Des plateaux ont lieu à Charnizay le samedi matin dans les catégories U7 et U9. N'hésitez pas à venir les encourager et merci aux parents pour leur dévouement. Les féminines se portent bien aussi, toujours en entente avec Yzeures / Preuilley, le club compte 3 équipes et une a également été récompensée au « Mozaic Foot Challenge ». Nos vétérans sont toujours présents les vendredis soir sur le terrain de Saint-Flovier avec et toujours le même dynamisme.

Reste à remercier et non les moindres, nos 2 communes pour leurs subventions, toutes les personnes qui participent à nos manifestations (concours de belote, choucroute, matchs ...) et vos dons lors du passage de nos joueurs pour les calendriers. Continuez à leur réserver un chaleureux accueil car sans tout cela la survie du club est de plus en plus difficile. On compte toujours sur vous. MERCI.

Rendez-vous sur les stades pour encourager nos joueurs et encore merci à tous.

Le président et son équipe dirigeante vous présentent tous leurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2019.



Manifestations :

Vendredi 28 Décembre 2018 : Concours de belote à St Flovier à 13h30

Mercredi 16 Janvier 2019 : Concours de belote à Charnizay à 13h30

Samedi 02 Février 2019 : Choucroute à Charnizay à 20h30

Mercredi 04 Décembre 2019 : Concours de belote à Charnizay à 13h30

Samedi 28 Décembre 2019 : Concours de belote à St Flovier à 13h30



La Pétanque Charnizéenne

L'Association compte 41 adhérents.

La pétanque se pratique les après-midis des mercredis, samedis et dimanches sur le terrain communal qui se situe derrière la Mairie pour tous ceux qui le souhaitent. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Des manifestations sont organisées chaque année : concours intercommunal avec le club de Cormery, repas champêtre, challenge des Présidents (*réservé aux adhérents uniquement*), moule-frite et assemblée générale.

La convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous à chaque rencontre. La preuve en photos :



Que 2019 soit pour vous une année de réussite et de bonheur

BONNE ANNÉE À TOUS

Composition du bureau :

Président : Didier TREMBLIN – Président Adjoint : Claude JULIEN
Trésorier : Guylaine CAILLET – Trésorier-Adjoint : Didier VILLERET
Secrétaire : Valérie PERRIN

Date à retenir :

Concours de belote : Mercredi 06 février 13h30 à la salle de spectacles

Rencontre à Cormery : Samedi 22 juin à 10h30

Repas champêtre : Samedi 06 juillet à 12h30 à Charnizay

Challenge des présidents : 19 juillet à Charnizay

Paëlla : Samedi 03 août à 20h à Charnizay

Assemblée générale : Samedi 14 septembre à 12h00 à la salle des fêtes



Association Omnisport

Notre association vous propose la pratique de la gymnastique volontaire sous diverses formes. Les séances se déroulent chaque vendredi en dehors des périodes scolaires.

Nous pouvons accueillir de nouveaux adhérents durant toute l'année

On y pratique différentes activités, notamment :

Step, pilates, élastique, disque, méthode de gasquet, relaxation etc ...

L'association est constituée d'une dizaine d'adhérentes.

Elle organise, chaque 1er mai, une randonnée pédestre d'une douzaine de kilomètres.

Les membres se retrouvent à diverses reprises, pour partager, dans la bonne humeur :

un repas annuel au restaurant, la bûche de Noël, la galette des rois et le repas de fin de saison.



Le jour de la photo plusieurs adhérentes manquaient

Gymnastique Douce Séniors

Manière agréable et sans risques d'entretenir sa forme et d'améliorer sa souplesse dans une ambiance très sympathique. Les cours sont dirigés par Mme Anne Renard, professeur diplômé d'état.

Tous les mardis de 10h30 à 11h30, à la salle des fêtes de Charnizay. Venez nous y rejoindre !

Contactez Odile Ménager
au 02.47.94.53.38



Club des retraités

Le club vous invite le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois à venir nous rejoindre à la salle des fêtes pour passer un agréable après-midi à jouer à la belote, au scrabble etc...

La cotisation annuelle est de 12,00 €

Nous vous attendons...



Bibliothèque

Chers Charnizeéens !

C'est avec un grand plaisir que nous venons vers vous pour vous souhaiter une année 2019 pleine de bonheur, de santé et de joies ! Mais en tant que lectrices, nous avons l'envie et le devoir de partager plus avec vous :

Nous vous souhaitons donc de faire de belles rencontres. C'est ce qui se passe les mardis, vendredis et samedis lors de nos permanences.

Nous sommes amenées à échanger avec des enfants, petits et grands, des adultes, lecteurs ou pas. Chaque rencontre est pour nous un moment unique, fait de conseils, d'envies et de partage. Merci à tous nos adhérents, petits et grands, vos visites nous font un bien immense, que vous repartiez avec un livre ou pas.

Nous vous souhaitons également de faire de beaux voyages. C'est ce qui se produit pour nous à chaque fois que nous ouvrons un livre.



Et oui, tout le monde n'a pas la chance de voyager de par le monde. Mais chaque livre est la possibilité d'une nouvelle destination. Et c'est avec grand plaisir que nous apportons des livres à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas le temps de se déplacer. C'est un acte de confiance de nous laisser choisir pour eux et nous leur en sommes très reconnaissantes.

Nous vous souhaitons aussi la réussite, elle fait partie intégrante de nos vies.

Pour notre Bibliothèque, 2018 fut une réussite : les enfants de l'école maternelle continuent à venir dans nos locaux tous les lundis, et ce malgré l'arrêt des TAP.

Nous avons acquis un ordinateur, dont chaque particulier, lecteur ou pas, peut venir se servir durant les horaires de la bibliothèque.

Nous prêtons, en plus des livres, **des vidéos, films pour adultes, pour enfants...**avec des sorties récentes : « l'école Buissonnière, Lion... ».

Grâce à **notre accès Internet**, nous avons la possibilité de vous réserver des livres en ligne, avec vous.

Enfin, que vous soyez lecteurs ou pas, sachez qu'en compagnie des bénévoles de la bibliothèque, vous pourrez trouver :

*Des sourires, pour chasser la tristesse,
De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,
De la confiance, pour faire disparaître les doutes,
Des gourmandises, pour croquer la vie,
Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,
De la générosité, pour le plaisir de partager,
Des arcs en ciel, pour colorer les idées noires,
Du courage, pour continuer à avancer !*

Nous avons certainement oublié des atouts (et des défauts !!) mais sachez que dans notre petit espace, nous aimons recevoir et c'est avec grand plaisir que nous vous attendons en 2019 pour de nouvelles surprises :

- ✓ un coin « gourmandises »,
- ✓ de nouvelles acquisitions de livres et de DVD,
- ✓ une nouvelle édition de « 1000 lectures d'hiver »,
- ✓ de nouvelles rencontres autour des livres, des jeux
- ✓ ...

Et nous sommes bien sûr ouvertes à d'autres suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture et n'oubliez pas, la bibliothèque est un service gratuit, où l'on peut trouver des livres récents, et on peut même vous les déposer chez vous. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contactez la mairie ou la bibliothèque (02 47 19 17 28, bibliocharnizay@orange.fr)

Notre but : vous faire plaisir et partager !

Bonne année à tous !
Les Bénévoles de la bibliothèque



MARDI : 10h-11h
VENDREDI : 16h30-18h
SAMEDI : 10h30-12h

Ouverture pendant les vacances scolaires.
Fermeture en AOUT.

Mille lecture d'hiver

Mardi 26 mars
19h30 à la bibliothèque

Nous accueillerons Sylvie BOIVIN qui lira
« Minuit en mon silence »
De Pierre CENDORS



CALENDRIER DES FÊTES 2019

FÉVRIER	
Mercredi 06	Concours de belote de la Pétanque - 13h30 à la salle de spectacles
Mercredi 20	Concours de belote du comité des travailleurs - 13h30 à la salle de spectacles
Vendredi 22	Assemblée Générale de la DAC – 21h00 à la salle des fêtes
MARS	
Samedi 02	Assemblée générale de "Charnizay, son passé et la nouvelle France" - 14h30 à la salle de spectacles
Samedi 08	Foire de Charnizay - Brocante organisée par le comité des fêtes – Fête foraine - Carnaval organisé par l'APE - Repas + soirée dansante (comité des fêtes) 20h à la salle de spectacles
Dimanche 09	Course cycliste
Mardi 26	Mille lectures – 19h30 à la Bibliothèque – Sylvie Boivin lit « Minuit en mon silence » de Pierre Cendors
Mercredi 27	Concours de belote des AFN - 13h30 à la salle de spectacles
AVRIL	
Samedi 06	Théâtre « La Répète' » d'Abilly - 20h à la salle de spectacles- « Une soirée en amoureux ! Enfin presque... »
Lundi 22	Trail organisé par la DAC (course à pied) – Départ du chapiteau à 9h00 Inscription via internet ou sur place dès 8h00.
MAI	
Mercredi 1er	Randonnée pédestre organisée par la gym - Départ 9h (mairie)
Mercredi 08	Commémoration victoire 1945 - 11h devant la mairie
Samedi 18	Apéro Concert – Organisé par l'Avenir Musical de Verneuil-sur-Indre
JUIN	
Dimanche 09	2 ^{ème} Journée des Artistes – à partir de 10h à la salle de spectacles
Vendredi 21	Fête de la musique organisée par « Le Gargantua » - 20h sous le chapiteau.
JUILLET	
Samedi 13	Repas champêtre 19h30 sous le chapiteau – Feu d'artifice et bal populaire.
Dimanche 21	Commémoration Bataille de Péchoire – Forêt d'Azay
AOÛT	
Samedi 03	Paëlla de la Pétanque – 20h au terrain de boules
Mercredi 14	Soirée entrecôtes frites – 20h – sous le chapiteau - organisée par le comité des fêtes
Vendredi 16 et samedi 17	Fête de l'enduro organisée par la DAC
SEPTEMBRE	
Samedi 07	Concours de labour – soirée moules frites organisée par le comité des laboureurs
Samedi 14	Assemblée générale de la Pétanque – 12h à la salle des fêtes
Samedi 21 et dimanche 22	Journées du patrimoine (à confirmer)
OCTOBRE	
Mercredi 09	Concours de belote du club des seniors – 13h30 à la salle de spectacles
Mercredi 23	Concours de belote des AFN – 13h30 à la salle de spectacles
NOVEMBRE	
Lundi 11	Commémoration Armistice 1918 – 11h devant la mairie
Mercredi 20	Réunion des associations – 20h à la mairie : Préparation du calendrier des fêtes 2018
Samedi 23	Fête annuelle des laboureurs à la salle de spectacles
DÉCEMBRE	
Mercredi 04	Concours de belote du foot – 13h30 à la salle de spectacles
Dimanche 15	Repas de Noël des seniors offert par la municipalité – Soirée châtaignes et vin chaud organisée par le comité des fêtes.
2020	
Dimanche 12	Vœux du Maire – 11h30 salle de spectacles
Mercredi 15	Concours de belote du Foot – 13h30 salle de spectacles



Infos pratiques



Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Communes et intercommunalité : agir ensemble pour le Sud Touraine !

Avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, les 67 maires du territoire se sont dotés de la bonne structure à la bonne échelle pour bâtir des politiques locales ambitieuses et mettre en œuvre les politiques nationales et européennes. L'intercommunalité forme, avec les communes dont elle émane, un bloc local solide pour assurer le développement et l'aménagement harmonieux de notre bassin de vie et pour servir au plus près ses habitants.

Espace de dialogue et d'actions

Ensemble, au sein de l'intercommunalité, les maires et l'ensemble des élus communautaires sont invités à dialoguer, à s'exprimer et à se positionner, en conseil communautaire, au sein de la conférence des maires ou de commissions thématiques, sur des grands enjeux qui engagent l'avenir du Sud Touraine. Je veux parler du climat, au premier chef, avec le lancement du Plan Climat Air Energie Territorial : un grand programme de développement durable pour lutter contre le changement climatique et assurer à notre territoire une croissance équilibrée, respectueuse des hommes et de l'environnement. Je veux parler également des futurs axes de développement et d'aménagement du territoire auxquels nous réfléchissons dans le cadre du Projet de Territoire et du Schéma de Cohérente Territorial (SCOT) qui définiront des orientations et des objectifs, pour les 15 prochaines années, en matière de développement économique, de déplacements, de logements, de préservation des espaces agricoles et naturels à l'échelle de l'intercommunalité et de ses 67 communes.

La Communauté de Communes est donc l'échelon qui permet aux communes de se doter ensemble d'une vision à long terme tout en leur permettant, chacune, de s'illustrer dans des projets extrêmement concrets. C'est ensemble que l'on agit.

Solidarité et proximité

C'est ensemble encore que l'on peut exercer une solidarité locale indispensable pour un égal accès des citoyens aux services publics : accueils de loisirs, garde des enfants, collecte et traitement des déchets ménagers, production et distribution de l'eau potable, action sociale... autant de services que nous voulons proches des habitants et accessibles pour tous dans les mêmes conditions. C'est le sens du travail d'harmonisation de nos compétences à l'échelle du Sud Touraine que nous menons depuis la création de la Communauté de Communes il y a deux ans maintenant. C'est aussi le sens de notre organisation communautaire avec 5 Maisons de Services au Public à Loches, Ligueil, Descartes, au Grand-Pressigny et Preuilly-sur-Claise, véritables portes d'entrée vers les services publics et les services de Loches Sud Touraine. Sans compter l'ensemble des 180 agents communautaires répartis sur Montrésor, Loches, Ligueil, Descartes, Preuilly et sur tous les sites où la Communauté de Communes vous propose ses services.

Bâtir l'avenir localement et servir en proximité nos concitoyens, tels sont les très belles missions qui incombent au couple communes-intercommunalité.

Très belle année à chacun d'entre vous.

Gérard Hénault,
Président Communauté de Communes Loches Sud Touraine



Le SIEIL : l'énergie à votre service

Octobre 2018

Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en constante évolution afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public. En 2018 le SIEIL compte 15 500 km de réseaux électrique, 60 000 logements raccordés au gaz et près de 40 000 points lumineux en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un outil cartographique commun.

Pour mieux refléter ses activités, le SIEIL a changé d'identité graphique en 2018. Le nouveau logo traduit bien les notions de maillage, de réseaux et d'interconnexions.

En 2018 le SIEIL est allé plus loin dans l'accompagnement des collectivités dans leur transition énergétique en créant EneR Centre-Val de Loire. Précédemment connu sous le nom d'EnerSIEIL, cette société portera les projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité dans toute la Région Centre-Val de Loire, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires.

Le SIEIL a fini le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides. Avec 428 points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes avec ou sans abonnement, à un coût raisonnable. Depuis l'été 2018 cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DURable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat intercommunal de distribution d'énergie de Loir-et-Cher (SIDE LC).



Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1

Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Touraine du Sud

Année 2018

Le SIAEP de la Touraine du Sud a été créé en 2014, par fusion de quatre syndicats antérieurs. L'année 2014 fut consacrée à la négociation avec la Société SAUR à qui sont confiés dans le contrat d'affermage, l'entretien et le bon fonctionnement des installations et des réseaux d'eau du Syndicat ainsi que les relèves des consommations et les facturations pour les rémunérations du Syndicat, propriétaire de tous ces équipements et de la Société fermière.

Depuis le 1^{er} janvier de 2015, la responsabilité du SIAEP a consisté à exercer au nom des 13 communes qui le composent la compétence du service public de l'eau. Toutes les actions entreprises l'ont été avec le souci de maintenir le meilleur service au meilleur prix pour les usagers, la qualité de l'eau nous étant garantie par la qualité des ressources : 3 forages dans le cénomanien (Chambon, Boussay et Ferrière-Larçon) et l'abondante Source de Saint-Flovier.

Pour ce qui concerne le **prix de l'eau**, la négociation initiale avec la SAUR, dans le contexte de la fusion des quatre syndicats antérieurs, avait permis de fixer un prix optimal. Quant à la part prélevée par le Syndicat (surtaxe), en raison des situations différentes dans les quatre syndicats antérieurs, un lissage des prix (abonnement et prix de l'eau au m³) sur 6 années a été décidé qui fera que le prix payé par l'ensemble des abonnés sera identique en 2020.

Les **prix de l'eau 2018** figurant au Rapport du Prix et de la Qualité du Service de l'eau potable 2017 varient de 1,92 € à 2,213 €/m³.

Des travaux importants ont été entrepris depuis 2015 pour modifier, améliorer et étendre les réseaux, pour créer de nouveaux équipements, tout cela sans recourir à de nouveaux emprunts, en utilisant de façon prudente et attentive les ressources financières annuelles et les réserves financières antérieures...

Une part importante de ces travaux à consister à assurer une liaison entre la Source (très abondante) de Saint-Flovier, et le forage de Ferrière-Larçon pour y diminuer le prélèvement dans la couche du cénomanien et aussi pour assurer la sécurité d'approvisionnement sur l'ensemble des communes.

A noter aussi qu'une *étude patrimoniale* sur l'ensemble du Syndicat a été entreprise en 2017 qui verra son achèvement au cours de l'année 2019.

Cette année 2018 a vu se mettre en application les décisions contenues dans la Loi NOTRe (2015) et la Loi Ferrand-Fesneau (2018) fixant les modalités de prise de la compétence EAU par les Communautés de Communes...

La conséquence en est qu'en ce 31 décembre 2018, a sonné la fin de l'existence du SIAEP de la Touraine du Sud, dans sa forme actuelle de Syndicat intercommunal, où les délégués communaux sont désignés par les communes. **La Communauté de Communes Loches Sud Touraine aurait souhaité que le SIAEP de la Touraine du Sud décide lui-même de sa dissolution immédiate au 31 décembre 2018.** Mais par vote du 24 octobre, en Comité Syndical, **les délégués du SIAEP ont décidé de se maintenir**, comme le permet la Loi Ferrand-Fesneau, en **Syndicat mixte**, formé désormais par la Communauté de Communes représentant les 12 communes du territoire communautaire et la Commune d'Obterre extérieure au territoire. **Pour les 12 communes, c'est donc la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, et non plus les communes, qui désignera autant de délégués que précédemment mais la gestion du Syndicat mixte restera indépendante.**

Cette évolution ne modifiera en rien le Contrat d'affermage en cours (jusqu'en fin 2024) et il faut néanmoins espérer que rien ne viendra remettre en question l'essentiel des orientations prises jusqu'à ce jour par le SIAEP de la Touraine du Sud

Le Président du SIAEP de la Touraine du Sud,
Bernard COURCOUL



La Mission Locale de la Touraine Côté sud accompagne les jeunes * de la CCLST dans leurs démarches d'insertion. Elle les aide :

1. A construire leur projet professionnel : connaissance des métiers, choix de formation. Des rencontres avec des salariés, des chefs d'entreprise, des visites d'entreprise, leur permettent de mieux connaître les emplois, les attentes, les contraintes, les compétences attendues, le potentiel de notre territoire. Des stages sont l'occasion de tester in situ un métier, de découvrir un environnement professionnel.
2. A accéder à la formation : les conseillers de la Mission Locale informent et conseillent les jeunes sur les formations accessibles et les orientent vers les organismes adéquats grâce à un fort partenariat avec le Conseil Régional, l'Education nationale, les CFA, ... Elle accompagne notamment les jeunes décrocheurs scolaires ou sans solution à la rentrée.

3. A accéder à l'emploi

La Mission Locale joue un rôle d'interface entre les jeunes et les entreprises. Elle favorise leur mise en relation. Elle transmet aux jeunes les offres susceptibles de leur convenir, les prépare à l'embauche. Si besoin, les conseillers font de la prospection ciblée pour trouver un emploi au jeune.

Tout au long de leur accompagnement les conseillers aident le (la) jeune à résoudre toutes les difficultés qui peuvent entraver son insertion : logement, mobilité, ... tout en valorisant ses points forts.

En fonction des souhaits du (de la) jeune l'accompagnement de la Mission Locale est plus ou moins soutenu.

Garantie Jeunes est un dispositif financé par l'Etat et L'Europe (FSE) destiné à des jeunes n'étant ni en emploi ni en formation, sous conditions de ressources. Il ouvre droit à une allocation mensuelle de 484.82€ conditionnée par le respect de ses engagements par le jeune. C'est un accompagnement de 12 mois alternant des regroupements et des temps individuels.

La Mission Locale est présente sur tout le territoire de la CCLST. Les jeunes sont reçus soit au siège à Beaulieu lès Loches soit lors des permanences (voir encart).

La mission locale est au service de **tous les jeunes**, n'hésitez pas à nous contacter et à parler de nos services autour de vous.

Pour en savoir plus : 02 47 94 06 46

***(16 à 25 ans non scolarisés)**

La Mission Locale c'est aussi :

Pour les ENTREPRISES

- Aide au recrutement : Informations sur les Contrats de travail
- Mise en relation avec des jeunes, période d'observation en entreprises (stage)
- Maintenance dans l'emploi : Préparation du jeune A l'entrée en entreprise, accompagnement pendant les premiers mois du contrat...
- Conseil sur les formations et la VAE pour les salariés et entrepreneurs

Un conseil VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

La Mission Locale est Point Information Conseil VAE. Elle informe toute personne sans conditions d'âge sur les procédures et les démarches...pour cela des informations collectives sont proposées tous les mois.

Pour vous aider, des conseillers assurent des entretiens individuels pour évaluer avec vous la pertinence d'engager une démarche de validation. N'hésitez pas à nous contacter !

Des interventions délocalisées dans la communauté de communes ou en entreprises sont possibles sur demande.

PERMANENCES (Points d'accueil)

Descartes : Evelyne Epstein	Tous les lundis, MSAP 5 rue du vieux marché à Descartes.
Ligueil : Stéphane Vioux	Sur rendez-vous, MSAP 69 rue Aristide Briand à Ligueil.
Cormery : Stéphane Vioux	Sur rendez-vous uniquement à la mairie
Preuilly sur Claise et Grand Pressigny : Stéphane Vioux	Tous les 15 jours sur rendez-vous, MASP place Jean Moulin à Preuilly sur Claise et MSP, 1 bis place des halles au Grand Pressigny.
Yzeures sur Creuse : Stéphane Vioux	Tous les 15 jours sur rendez-vous à la mairie

LA GARANTIE JEUNES

En bref !



JEUNES DE 16 à 25 ANS
ni scolarisé
ni en emploi
ni en formation

OBJECTIFS

Accès à l'autonomie sociale

Accès à l'emploi et à la formation



Engagement réciproque 1 an

suivi mission locale



Accompagnement collectif

Accompagnement personnalisé pendant 1 an

Mises en situations professionnelles et formatives (immersions, stages, etc.)

allocation en appui de l'accompagnement



484,82 € / mois *

* Montant actualisé en fonction de l'allocation RSA

LA GARANTIE JEUNES



Comment ?

» Vous vous sentez prêt à vous investir et vous êtes disponible !

» La Mission locale est là pour vous aider, à constituer votre dossier, qui sera examiné en commission d'entrée.



02 47 94 06 46



gj@ml-tourainecotesud.fr

Vous pouvez nous suivre sur Facebook pour avoir plus d'information



Ma Mission locale



Rendez vous au :
1 place du Maréchal Leclerc
37600 Beaulieu lès Loches



LA GARANTIE JEUNES

un accompagnement vers l'autonomie et l'emploi

Pour les 16 - 25 ans



LA GARANTIE JEUNES

C'est pour qui ?

Vous avez entre 16 et 25 ans et peu ou pas de revenus.

Vous n'êtes ni scolarisé, ni étudiant, ni en emploi, ni en formation.

Vous souhaitez réussir votre entrée dans la vie active et trouver un emploi.

LA GARANTIE JEUNES

C'est quoi ?

- » Un **contrat d'engagement** entre vous et votre Mission locale.
- » Une **allocation forfaitaire mensuelle** pour sécuriser votre quotidien.
- » Un parcours d'accompagnement **collectif et intensif** avec une présence quotidienne à la Mission locale.
- » Développement de vos **compétences** et de vos capacités en multipliant de nombreuses **mises en situation** professionnelle.

pendant 1 an ?

» **Accompagnement collectif** avec des groupes dans le but d'améliorer vos connaissances.

» **Suivi personnalisé et individuel** pour vous aider dans votre projet professionnel.

» **Périodes d'immersion en entreprises** afin de vous faire découvrir le monde du travail et acquérir de nouvelles expériences que vous valoriserez.

LA GARANTIE JEUNES

C'est aussi

- » Des visites d'entreprises



- » Des activités culturelles et sportives



Tennis Fitness proposé par le Tennis Club du Lochois

Vous êtes motivé et volontaire !

La Garantie Jeunes vous propose un accompagnement qui vous permet d'accéder à votre autonomie professionnelle



Certificat d'immatriculation, permis de conduire, espace fiscal des particuliers « [impôts.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) »

Ouverture de points numériques accessibles au public à la Maison de l'Etat à Loches

A compter du 19 février 2019, la maison de l'Etat, située au 12 avenue des bas clos à Loches, propose aux particuliers deux nouveaux services :

Point numérique « immatriculation, permis de conduire » en sous-préfecture :

Dans un local dédié et équipé de deux ordinateurs, vous êtes aidés dans votre démarche pour obtenir, via les téléprocédures en vigueur, votre certificat d'immatriculation et/ou votre permis de conduire.

L'appui est individualisé : vous êtes accompagné personnellement par un volontaire du service civique recruté et formé à cette fin.

Point numérique « impots.gouv.fr » :

Dans ce local, vous pourrez également, avec l'aide d'un agent du centre de finances publiques de Loches, activer votre espace fiscal et procéder aux opérations suivantes :

- la déclaration de vos revenus ;
- le paiement de vos impôts, taxes, amendes et timbres fiscaux (qui peut se faire également sans espace fiscal) ;
- le signalement de vos changements de situation ;
- la présentation d'un recours auprès de la DGFIP ;
- la gestion de votre prélèvement à la source.

Ces deux services vous sont prioritairement destinés si :

- vous ne disposez pas d'ordinateur personnel,
- vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement pour l'usage des téléprocédures mises en place par l'administration.

Vous pourrez notamment scanner les documents nécessaires et imprimer les justificatifs utiles.

En cas de difficulté, les personnes assurant le service d'accompagnement vous orienteront vers les services compétents.

Ces prestations sont gratuites. Elles sont accessibles durant les périodes d'ouverture au public de la maison de l'Etat.

ACCUEIL DE JOUR DE ST FLOVIER

ACTIONS 2018

L'accueil de Jour Agévie à St Flovier existe depuis 2009. Nous nous retrouvons une douzaine de personnes tous les mardis pour partager des moments de convivialité : ateliers cuisine, ateliers mémoire, chants, bricolage, jeux. Au printemps nous avons été invités à un thé dansant à Vouvray. Cet été, un séjour aidants-aidés a permis à quelques couples de passer quelques jours en Vendée, aux Sables d'Olonne et au Puy du Fou! Nous avons aussi profité du beau temps pour nous rendre au bord des étangs et faire quelques parties de pétanque ! Nous exposons nos réalisations artistiques réalisées lors des mardis à la maison médicale de St Flovier.

Nous terminons l'année sur le thème du Moyen-âge en cousant des aumônières, en fabriquant du papier parchemin, des fanions décoratifs et des fouées !

PROJETS 2019

Pour 2019, début janvier fabrication de galette des rois et invitation des proches pour la partager. Le thème d'animation du premier trimestre sera « La Photographie », l'occasion de parler des photos d'autrefois, de tirer de beaux portraits, de s'essayer à être photographe, d'exercer son œil... Par ailleurs, déjà un séjour sur 4 jours en bord de mer se dessine pour le mois de juin.

FICHE PRATIQUE

24 rue du commerce à St Flovier
Chaque mardi de 10h00 à 17h00
Contact : Claire BEKALI Animatrice Référente de territoire

Accueil téléphonique : 02 47 36 96 83

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI



AGEVIE est une association loi 1901. Son projet est de permettre à des personnes âgées fragilisées de rester habiter sur leur territoire et de conserver une vie sociale. AGEVIE accompagne les communes, dans la création et la gestion d'équipements innovants et complémentaires du domicile, pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

2	Etablissements (Descartes et Savigné/Lathan)
439	Personnes accueillies
92%	Retours à domicile
14 jours	Durée moyenne de séjour
54 €	Prix moyen restant à charge

ACCUEIL DE JOUR

16	Sites
24	Journées/semaine,
269	Personnes accueillies
95%	Transport organisé pour personnes accueillies
23 €	Prix moyen restant à charge

HÉBERGEMENT PERMANENT (Chemillé/Dême)

25	Personnes
98%	Taux d'occupation
42 €	Prix moyen restant à charge

MOBIL'AGES

Une expérimentation initiée en octobre 2017 sur le territoire de la communauté de communes Gâtine Choislles pays de Racan

61	Bénévoles
43	Usagers
140	Transports effectués

NOUVEAUTÉ 2018

La plateforme de répit est un dispositif qui s'adresse aux proches aidants de personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives. Elle répond aux besoins d'information, d'écoute, de conseils, et oriente vers des solutions de répit. Elle forme, soutient et accompagne les aidants pour les aider à faire face à la prise en charge des personnes. Elle favorise le maintien dans la vie sociale et le relationnelle pour lutter contre le repli.



AAPPMA « La Truite de l'Aigronne »



Amis pêcheurs,

La saison de pêche de la truite pour l'année 2018 a été globalement correcte avec des niveaux de rivières convenables.

Concernant le nombre de nos adhérents celui-ci est en baisse de 9% par rapport à 2017 (on retrouve la même tendance pour l'ensemble des autres AAPPMA). Une des causes vraisemblables est le passage complet des ventes de permis par internet mais ce paramètre n'est pas le seul à prendre en considération. Le nombre de procès verbaux pour infractions concernant la réglementation de la pêche a pour sa part considérablement augmenté et le fait que 6 procès verbaux sur 10 soient établis pour défaut de permis de pêche a sans doute aussi son impact. De plus en plus de pêcheurs « occasionnels » pensent pouvoir s'affranchir des réglementations existantes, ce sont là de mauvaises habitudes qui peuvent coûter très cher (amendes de 500€ à plus de 1000€ suivant le cas). Pour 2019 le nombre de gardes est renforcé, les contrôles seront multipliés et tous les contrevenants seront verbalisés.

Notre plan d'alevinage a été conforme à nos prévisions soit **1 tonne de truites déversée** sur l'ensemble de nos parcours pour les rivières Aigronne, Remillon et Brignon. De plus nous avons déversé 40kg de Brochets sur nos parcours de la Claise au Grand-Pressigny.

Pour la seconde année consécutive nous avons déversé des truitelles de printemps (souche sauvage de la Couze Pavin) et nous en avons réparti **4000** d'une longueur comprise entre 7 et 8 cm sur 7 sites différents sur l'Aigronne et un site sur le Rémillon.

Nous avons reconduit l'ouverture spécifique du **parcours réservé aux enfants de moins de douze ans autour de l'étang de la Truite**. Ils étaient environ une quinzaine à répondre présents pour cette ouverture qui leur était réservée avec 20 kg de truites AEC déversées pour cet événement.

Pour l'année 2019 :

- Nous poursuivrons nos actions en cours et nous vous apporterons plus de détails à ce sujet lors de notre prochaine AG.

- **alevinage** : l'effort conséquent réalisé ces quatre dernières années sera reconduit soit 750 kg de truites fario et 250 kg de truites arc en ciel à répartir sur L'Aigronne, le Rémillon et le Brignon.

- Pour la 3^{ème} année consécutive nous déverserons des truitelles de printemps sur de nouveaux secteurs.

- L'ouverture spécifique pour les enfants de moins de 12 ans est maintenue autour de l'étang de la truite :

Dimanche 31 mars 2019 à 10 heures.

La pêche dans l'étang y sera donc interdite jusqu' au 30 mars 2019 inclus.

- Organisation d'une **journée spécifique pour la mise en valeur de notre parcours de pêche de La Guignoire sur la Claise au Grand Pressigny** pour l'aménagement de plusieurs coups de pêche.

À cette occasion nous faisons appel à tous les pêcheurs disponibles pour nous apporter de l'aide ce jour-là.

- Organisation de **deux concours de pêche** dotés comme à l'habitude de très beaux lots.

- **Paulmy le dimanche 23 juin 2019** avec la participation du comité des fêtes de Paulmy.

- **Petit Pressigny le dimanche 16 juin 2019**

Un classement global sera établi à l'issue du dernier concours pour les pêcheurs ayant participé aux deux concours, pour chaque catégorie : Majeurs (*), mineurs, dames et enfants.

Le gagnant dans chaque catégorie recevra une carte de pêche gratuite offerte par l'AAPPMA pour l'année 2020

**Assemblée générale le samedi 23 février 2019
à la salle des fêtes du Petit Pressigny à partir de 9h30**

Nous espérons avoir le plaisir de vous y rencontrer très nombreux pour vous présenter nos projets, vous détailler les actions que nous prévoyons pour cette nouvelle année. Ce sera aussi pour vous l'occasion de nous faire part de vos attentes.

Amis pêcheurs, vos administrateurs et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente saison de pêche pour 2019.

Le Président, Alain HOUGRON

(*) Concernant la catégorie Majeur : la carte sera une carte fédérale (départementale)



Maison de services au public



les Maisons de services au public sont un service de la Communauté de Communes



Maison de services au public

Preuilly-sur-Claise : Place Jean Moulin

Lundi	9h00-12h00	Fermé
mardi	Sur Rendez Vous	
Mercredi	Fermé	14h00-16h30
Vendredi	9h00-12h00	14h00-16h30

Le Grand-Pressigny : 1.bis Place des halles

Lundi	Fermé	14h00-16h30
Mardi	Sur Rendez-Vous	
Mercredi	9h00-12h00	Fermé
Jeudi	9h00-12h00	14h00-16h30

Vous recherchez une aide administrative, un soutien social, une formation, un emploi... ?
Que vous soyez, salarié, demandeur d'emploi, retraité ou un professionnel, quel que soit votre besoin !

Portées par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, ces Maisons de Services Au Public ont pour mission de vous accueillir, informer, conseiller, accompagner et de vous faciliter toutes vos démarches administratives et professionnelles.

Les MSAP Loches Sud Touraine c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par du personnel qualifié et formé chez les différents partenaires.

Elle est ouverte à tous !

Vous y trouverez, de la documentation, des postes informatiques avec connexion internet, des informations...
Une animatrice est là pour vous aider !

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Nous pouvons vous proposer un rendez-vous dans la mairie de votre commune !

Votre dossier nécessite un temps important ou une complète confidentialité ? Un agent peut vous recevoir en rendez-vous au sein de la MSAP de votre choix !

Régulièrement des animations ont lieu dans vos MSAP, n'hésitez pas à faire part de vos idées !

Réalisé , rédigé et imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Votre point de contact avec toutes les administrations



MSAP LE GRAND-PRESSIGNY



MSAP PREUILLY-SUR-CLAISE



MSAP DESCARTES



MSAP LIGUEUIL



MSAP LOCHES

Tel : 02.47.94.52.34

Descartes : 5, rue du Vieux Marché

Lundi	Maison de la Tour	14h00-16h30 sans RV
Mardi	Sur Rendez Vous	
Mercredi	9h00-12h00 sans RV	14h00-16h30 sur RV
Jeudi	Sans RV	14h00-16h30
Vendredi	9h00-12h00 sans RV	14h00-16h30 sur RV

Tel : 02.47.59.83.29

Ligeuil : 69, rue Aristide Briand

Lundi	9h00-12h30	14h-16h30
Mardi	Sur Rendez Vous	14h00 -16h30
Mercredi	9h00-12h30	14h00-16h30
Jeudi	9h00-12h30	14h00-16h30
Vendredi	9h00-12h30	Sur Rendez Vous

Tel : 02.47.94.03.45

Loches : 7, rue de Tours

Lundi	9h00-12h30	14h00-16h30
Mardi	Sur Rendez Vous	14h00 -16h30
Mercredi	9h00-12h30	14h00-16h30
Jeudi	9h00-12h30	14h00-16h30
Vendredi	9h00-12h30	Sur Rendez Vous

Tel : 02.47.19.82.36

Une seule adresse mail : msap@lochessudtouraine.com

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS DES PARTENAIRES AU SEIN DES MSAP



2è et 4è jeudi 14h-16h MSAP Gd-Pressigny (Visio)
 1er et 3è vendredi 14h-15h MSAP Preuilly/Claise (Visio)
 Jeudi matin 10h-12h MSAP Descartes (Visio)
 2è et 4è mardi 14h-16h MSAP de Ligueil (Visio)
 Mercredi 9h-12h/13h30-16h MSAP Loches
 Tous les jours : Borne CAF espace attente MSAP Loches
 Les bornes vous permettent de consulter votre dossier et imprimer vos documents Caf (formulaires, attestations...)



Lundi MSAP Descartes
 Mercredi matin MSAP Gd- Pressigny
 Mercredi ap-midi MSAP de Preuilly/Claise
 Mercredi ap-midi MSAP de Ligueil



Mardi MSAP Descartes
 (sauf le 1er Mardi de chaque mois)

37



Assistante Sociale
 Mardi 9h15 à 12h MSAP Ligueil
 Jeudi 9h30 à 12h MSAP Ligueil
 Jeudi 9h à 11h30 MSAP Gd-Pressigny

CESEF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale)
 MSAP Ligueil

PML (Protection Maternelle Infantile)
 2è et 4è lundi MSAP Ligueil



Assistante Sociale
 1er et 3è lundi 9h à 17h MSAP Loches
 2è et 4è lundi 14h à 17h MSAP Loches

AUTRES PARTENAIRES DES MSAP



SÉCURITÉ SOCIALE INDÉPENDANTS

AUTRES PERMANENCES AU SEIN DES MSAP

Outre des informations pratiques, vous pourrez :

⇒ Consulter des offres d'emploi,
 ⇒ Faire des CV, une lettre de motivation...
 ⇒ Créer votre espace emploi pour postuler en ligne,
 ⇒ Consulter des fiches métiers,
 ⇒ Procéder à votre inscription Pôle Emploi ou à votre actualisation mensuelle,
 ⇒ Suivre vos paiements,
 ⇒ Déclarer votre reprise d'activité,
 ⇒ Réaliser une simulation pour calculer le montant d'une allocation,
 ⇒ Connaître les différentes aides offertes par Pôle Emploi,
 ⇒ Consulter vos remboursements de soin,
 ⇒ Obtenir les différents formulaires ou imprimés,
 ⇒ Connaître Les aides susceptibles de vous être accordées,
 ⇒ Créer et/ou Consulter votre dossier en ligne,
 ⇒ Obtenir des attestations,
 ⇒ Déclarer vos ressources,
 ⇒ Demander des prestations,
 ⇒ Faire une demande de relevé de carrière,
 ⇒ Être mis en relation avec l'animatrice du RAM,
 ⇒ Obtenir des informations,
 ⇒ Obtenir des renseignements ou participer à des formations,
 ⇒ Compléter un dossier,
 ⇒ Obtenir un rendez-vous ...

SOLHA sans rendez-vous

(dans le cadre de l'OPAH)

1er et 3è jeudi 10h00-12h00 MSAP Preuilly - Sur-Claise
 Jeudi 14h00-16h00 MSAP Descartes
 Vendredi 10h00-12h00 MSAP Ligueil

C.A.U.E. sur rendez-vous

(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement)

3è jeudi 10h00-13h00 MSAP Preuilly-Sur-Claise

CICAS sur rendez-vous

1er et 3è mardi 8h45-16h30 MSAP Loches

LIGUE CONTRE LE CANCER sur rendez-vous

4è mardi 8h45-16h30 MSAP Loches

SSIP sur rendez-vous

(Service Pénitentiaire Insertion Probation)

1er, 3è et 5è jeudi 8h30-17h30 MSAP Loches

3è vendredi 9h00-12h30 MSAP Loches

TOURAINNE ALZHEIMER sur rendez-vous

3è vendredi 14h00-16h30 MSAP Loches

ENTRAIDE OUVRIERE

(Ateliers savoirs de base)

Lundi et jeudi 9h00-11h30 MSAP Descartes

TRESORERIE

Mercredi 14h00-16h00 MSAP Descartes

Vendredi 9h00-12h00 MSAP Descartes

GEM 37

Mardi après-midi MSAP Descartes

Mercredi après-midi MSAP Descartes

Vendredi après-midi MSAP Descartes



Maison de services au public

Vous pouvez également, en dehors des permanences, avoir un entretien confidentiel avec votre animatrice et/ou être mis en relation avec un conseiller de l'organisme concerné !

La Croix-Rouge, dans un souci humanitaire, vient au secours de la pauvreté. Sur le secteur de l'unité locale de la Haute Touraine, nous disposons de quatre pôles : Descartes, Le Grand-Pressigny, Ligueil et Preuilly sur Claise.

Avec l'aide des municipalités, notre infrastructure est à même de répondre aux besoins d'aide alimentaire de plus de 600 de nos concitoyens qui disposent de moins de 7 € par jour pour se nourrir. Avec les transferts de compétence la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine va, désormais, nous accompagner dans cette mission.

La collecte de vêtements triés et revendus à petit prix nous permet de financer en partie nos autres actions sociales.

Nous attribuons des aides financières en fonction des demandes des travailleurs sociaux et de nos moyens matériels et humains.

Le secourisme, plutôt animé par les jeunes, participe à la vie associative de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

Formés à l'écoute et bienveillants, nous essayons d'accueillir au mieux ceux qui nous sollicitent.

Si vous partagez la philosophie de notre démarche, rejoignez-nous !

Équipe de Descartes

- Accueil
- Écoute
- Orientation

VESTI-BOUTIQUE

2^e et 4^e mercredi de 14h00 à 17h00
et sur rendez-vous.
Box à côté du local.
Tél. : 09 61 20 11 87

ÉPICERIE SOCIALE

Accès seulement sur dossier

2^e et 4^e vendredi de 14h00 à 18h00
Colis alimentaires d'urgence.
Tél. : 06 35 56 26 05

VISITES EN Ehpad

PARTICIPATION AUX COLLECTES DE SANG

PERMANENCES SOCIALES

Tous les lundi de 14h00 à 17h00

Adresse

La Gare
37160 Descartes
Tél. : 02 47 92 49 93

Équipe du Grand-Pressigny

- Accueil
- Écoute
- Orientation

VESTI-BOUTIQUE

2^e samedi de 9h00 à 12h00
et sur rendez-vous.
Box à côté du local, à Barrou.
et à Betz-le-Château

ÉPICERIE SOCIALE

Accès seulement sur dossier

2^e samedi de 9h00 à 12h00
Colis alimentaires d'urgence.
Tél. : 07 84 23 19 25

VISITES EN Ehpad

PARTICIPATION AUX COLLECTES DE SANG

Adresse

2, chemin des Roches
37350 Le Grand-Pressigny
Tél. : 02 47 59 00 39

Équipe de Ligueil

- Accueil
- Écoute
- Orientation

VESTI-BOUTIQUE

1^{er} et 3^è samedi de 10h00 à 12h00
et sur rendez-vous.

2, rue Gambetta 37240 Ligueil

ÉPICERIE SOCIALE

Accès seulement sur dossier

2^è et 4^è vendredi de 10h00 à 12h00
Colis alimentaires d'urgence.
Tél. : 06 80 03 29 51

VISITES EN Ehpad

Adresse

Place de la mairie 37240 Ligueil
37240 Ligueil
Tél. : 02 47 59 53 98

NOS MISSIONS

**Lutter contre la précarité,
la prise en charge de proximité,
accompagner les plus fragiles,...**

Équipe de Preuilley-sur-Claise

- Accueil
- Écoute
- Orientation

VESTI-BOUTIQUE

Du lundi au vendredi de 10h00 à 11h00
et sur rendez-vous.

Box dans la cour de la MCJ, à la mairie de
Bossay-sur-Claise et à côté du conteneur à
verres à Charnizay.
Tél. : 09 65 01 56 28

ÉPICERIE SOCIALE

Accès seulement sur dossier

2^è et 4^è vendredi de 14h00 à 17h00
Colis alimentaires d'urgence.
Tél. : 06 25 35 06 62

VISITES EN Ehpad

PARTICIPATION AUX COLLECTES DE SANG

Adresse

15, rue saint Pierre
37290 Preuilley-sur-Claise
Tél. : 02 47 94 62 10

Jeunesse

Former et associer les adolescents à des
projets de citoyenneté et de solidarité.

Urgence et secourisme

FORMATIONS

"Préparez-vous à être prêt!"

Prévention et Secours Civiques Niveau 1
Formation au baby sitting
Urgence pédiatrique
Urgence cardiaque-défibrillation
Initiation à la réduction des risques
Appeler le 06 67 93 14 30

POSTES DE SECOURS

Dispositif Prévisionnel de Secours pour les
manifestations sportives et culturelles.
Appeler le 06 43 26 61 86
Courriel : dlus.haute-touraine@croix-rouge.fr

SITUATION D'EXCEPTION

Mise en place d'un Centre d'Accueil des
Impliqués, d'un Centre d'Hébergement
d'Urgence,...

Création d'une équipe de réserve d'urgence.
Nous souhaiterions être présents dans chaque
commune !
Appeler le 06 67 68 92 21

Votre délégation

Croix-Rouge de Haute Touraine

15, rue saint Pierre
37290 Preuilley-sur-Claise
Courriel : ul.hautetouraine@croix-rouge.fr

**"Les missions sont nombreuses et
variées. Nous trouverons ensemble
celle qui vous convient."**



Commune de Charnizay - Place du 8 Mai 1945, 37290 Charnizay - Tél. 02 47 94 53 02 - Fax : 02 47 94 45 16

charnizaymairie@wanadoo.fr - <https://www.charnizay37.fr>